



L'écho de LOUPIAC

JANVIER 2024

N° 31

MAIRIE

2 Rue de la Mairie
81800 LOUPIAC

Tel :
05.63.33.76.82
mai-
rie.loupiac81@orange.fr
<https://mairie-loupiac-tarn.fr/>

Ouverture au Public :

Lundi , Mardi Jeudi

8 h 30 - 12 h 00

Le Mercredi

13h30 - 17h

SOMMAIRE :

P2 : TRAVAUX

P3 : COWORKING

P4 : BAR-PROJETS

P5: ORDURES MÉNAGÈRES

P6: CONSEILLER
NUMÉRIQUE

P7: ÉCOLE

P8: COMITE DES FÊTES

P9: SCOT

P10 : PUBLICITE -BELOTE

Directeur de la publication :

Patrick CAUSSE

Conception : G AUGÉ

Comité de rédaction :

P CAUSSE, L ESTRADA

P POZZA G AUGÉ

Impression Rebond - ALBI

05 63 47 27 40

www.asso-rebond.fr



EDITO DU MAIRE

Chères Loupiacoises, chers Loupiacois,

Être élu, c'est s'engager avec ses idées, ses convictions et ses valeurs.

Assumer la fonction, c'est s'appuyer sur son expérience de vie personnelle et professionnelle, et le faire en fonction de l'éducation reçue. Mon éducation est imprégnée de respect, d'honnêteté et de travail. Ce sont ces valeurs qui me guident dans mon quotidien au service des Loupiacois. Jamais je ne trahirai la colonne vertébrale de cette éducation et je dénoncerai toujours tous ceux qui n'exercent pas cette noble fonction d'élu pour l'intérêt général.

Nos concitoyens s'éloignent de la politique car ils perdent de plus en plus confiance en ces femmes et ces hommes qui s'engagent non pas pour s'occuper des autres, mais pour s'occuper de leur carrière et être sur le devant de la scène.

Restez assurés de ma sérénité et de ma détermination à continuer à m'engager pour l'ensemble de mes concitoyens dans le seul intérêt général, et ceci jusqu'à la fin de ce mandat.

Depuis 12 ans, j'ai pu vous démontrer avec l'appui de mon équipe municipale ma volonté à investir pour notre commune tout en veillant à une qualité de vie agréable.

En 2023, nous venons de vivre ces remous économiques, ces guerres qui ont éclaté sur notre planète, cette France qui perd ses repères et ses valeurs. Nous gardons le cap à LOUPIAC pour vous offrir une qualité de vie quotidienne. Dans tous les domaines: la voirie, les bâtiments, l'espace public, nous avons maintenu un haut niveau d'investissement cette année.

2024 sera la continuité du travail déjà engagé.

Certains le savent déjà, fin mars je quitterai ma fonction de maire sans quitter le conseil municipal, afin d'accompagner mon remplaçant. L'équipe municipale ne manquera pas de travail, afin de poursuivre la dynamique engagée depuis plus de 12 ans.

Le conseil municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 à chacun d'entre vous.

P.CAUSSE (Maire de LOUPIAC).

Route de Valence : entretien de la voirie ...



Une partie de la Route de Valence a été rénovée sur une longueur de 1.2 kms. Le tronçon concerné va du carrefour avec la Route de la Forêt jusqu'à la Route de Béranguier.

Les nombreux virages de cette voie ont été renforcés afin que le trafic routier soit plus agréable et sécurisé.

Le montant des travaux s'élève à : 39 588.92 € HT. Le Département a financé : 10 541.21 €, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet ne s'est pas encore positionnée sur les Fonds de concours concernant les projets d'entretien de voirie, cependant la commune reviendra vers elle afin de déterminer le montant de l'attribution de financement.

Amenagement de la Rue des Forges-Impasse des Castels



La Rue des Forges a été aménagée avec un nouveau revêtement et la pose de bordures ainsi que la création d'un parking au niveau de l'impasse des Castels.



Celui-ci comprend 5 places de stationnement et il est bordé par un espace vert.

Concernant ce projet d'un montant de 60 659.49 € HT, le Département a financé 14 149.48 €, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet par le biais des Fonds de concours : 23 254.74 €.

Il reste à la charge de la commune : 23 254.74 €.

Espace coworking ...

ESPACE COWORKING A LOUPIAC



Votre espace de travail partagé à Loupiac

Tarifs :

- Forfait demi-journée : 7 € T.T.C.
- Forfait journée : 13 € T.T.C.
- Carte 10 journées : 100 € T.T.C.
- Forfait mensuel : 150 € T.T.C.



Un environnement
calme avec vue sur
la vallée du Tarn

Un cadre champêtre
arboré avec mobilier
urbain ainsi qu'une
halle ouverte
permettant de se
restaurer en
extérieur

Espace climatisé et
parking gratuit

Wifi gratuit

Salle de
confidentialité
Salle d'eau
Salle de repos

MAIRIE DE LOUPIAC

2 rue de la Mairie,
81800 LOUPIAC

05.63.33.76.82 ou
mairie.loupiac81@orange.fr

<https://mairie-loupiac-tarn.fr/>

L'espace coworking a ouvert ses portes et a accueilli déjà son premier utilisateur. D'importants travaux de rénovation et la pose d'un système sécurisé d'entrée avec utilisation de badges ainsi qu'une climatisation avec commande centralisée ont été mis en place afin de créer un bel espace de travail agréable



Pour l'ensemble de ces deux locaux;
espace coworking et bar associatif,
la Région a versé : 5000.00 €

L'Etat : 18 564.00 €,

le Département : 8 468.84 €

La CA Gaillac-Graulhet : 25 013.67 €,
l'autofinancement de la commune :
25 013.67 €

Bar associatif : l'Ecole est finie...



Bar associatif : l'Ecole est finie...



Lors de la coupe du monde de Rugby



Local de stockage du Bar associatif

Seulement après un trimestre d'existence, le petit bar « l'Ecole est Finie » connaît un réel succès. De nombreuses personnes se retrouvent pour des échanges chaleureux, autour de la traditionnelle pizza de mercredi soir, de 17h00 à 21h30.

Le vendredi après-midi se réunissent nos joueurs de belote et de jeux de société à partir de 14 heures. La soirée conjointement au marché continue jusqu'à 21h30.

Le Bar « l'école est finie » recherche des jeux de société de tout âge pour mettre à disposition des clients. Vous pouvez les déposer aux heures d'ouverture. Merci d'avance pour votre participation

L'équipe du bar remercie la municipalité pour son précieux soutien, ainsi que tous les bénévoles assurant la pérennité du projet.

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle année 2024

Bonne année à tous les Loupiacais



Projets 2024...

Les menuiseries de la salle communale (construite en 1985) ont nécessité de gros entretiens et de nombreuses reprises. Il est donc nécessaire de prévoir le changement complet des menuiseries. Elles seront remplacées par des menuiseries alu/PVC avec double vitrage. Les travaux pourront être réalisés courant de l'été 2024.

Cheminement doux le long du CD13 : comme évoqué dans le précédent écho de Loupiac, les travaux devraient être réalisés courant mai/juin 2024.

Pour l'ensemble de ces projets, différentes aides seront sollicitées auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de la CA Gaillac-Graulhet.

Défibrillateur...

Le défibrillateur livré le 5 juillet a été installé à l'entrée de la salle communale. Une formation à son utilisation a été faite le 17 juillet par le fournisseur Sté Control d'Oc ALBI aux employés municipaux, à quelques élus et quelques personnes intéressées.



Le calendrier 2024 de collecte des ordures ...



☎ N° Vert 0 800 007 236
Le matin de 9H00 à 12H00

courriel
dechets.menagers@gaillac-graulhet.fr

site web
www.gaillac-graulhet
rubrique habiter / Gérer ses déchets /
Mode de collecte
Cliquez sur votre commune

Chaque usager est responsable du
lavage de ses conteneurs.

Toujours sortir ses conteneurs la
veille au soir de la collecte, les rentrer
au plus tôt pour le confort de tous.

Conteneur cassé ou volé ?
Contacter le numéro vert et /
ou rendez-vous en mairie.

Les conteneurs sont mis à la
disposition du logement, merci de les
laisser dans celui-ci en cas de vente
ou de location.

CALENDRIER DE COLLECTE

LOUPIAC

2024

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Déchets résiduels

Tri sélectif



Mardis



Mercredis semaines impaires

La taxe ordures ménagères ...

► Qu'est-ce que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est une taxe payée par tout propriétaire d'un bien soumis à la taxe foncière. Il s'agit donc d'un impôt dû par le contribuable.

► Comment est-elle calculée ?

Le montant de la taxe des ordures ménagères =
valeur locative du logement¹ x taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères²
voté par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

¹ La valeur locative représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. (Source : impots.gouv.fr)

² La valeur du taux est recalculée chaque année par l'agglomération en réévaluant les coûts de fonctionnement en lien avec la collecte et l'élimination des ordures ménagères.

On notera cependant que le taux de TEOM en vigueur sur la Communauté d'agglomération est chaque année maintenue en-deçà de la moyenne départementale fixée.

En 2022 : Communauté d'agglomération : 10,80 % → Moyenne départementale : 13,44 %

[La moyenne départementale pour 2023 n'est pas encore diffusée]

► Comment est réparti le budget de fonctionnement pour évaluer le taux de la taxe des ordures ménagères ?



Les déchets de cuisine ...

Les biodéchets, c'est quoi ?

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques peuvent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'oeuf, os, marc de café, sachets de thé...



2 solutions indépendantes pour trier

et valoriser ses biodéchets :

Le composteur individuel ou partagé

Si vous compostez déjà, ne perdez pas les bonnes habitudes, continuez !

Pour réussir son compost, quelques conseils :

- **Placer son composteur à même le sol**
Le contact direct avec la terre permet aux micro-organismes utiles au compostage de se développer.
- **Diversifier les apports**
Alterner déchets de cuisine et de jardin, déchets humides (épluchures, tontes...) et secs (branches, feuilles mortes, herbe sèche, cartons bruns...).
- **Brasser le compost**
Mélanger de temps en temps pour aérer le compost et éviter le tassement. Les micro-organismes ont besoin d'air pour respirer !
- **Surveiller l'humidité**
Le mélange doit être humide comme une éponge pressée.



La collecte en sacs orange

Une solution simple pour trier ses biodéchets quand il n'est pas possible d'avoir un composteur.



- 1 Déposez vos déchets de cuisine dans le sac orange fourni.
- 2 Une fois rempli, fermez-le hermétiquement, en faisant un double nœud avec les deux liens coulissants, pour que le contenu ne s'en échappe pas.
- 3 Déposez-le directement avec les sacs-poubelle dans l'équipement des ordures ménagères (bac individuel ou collectif, cuve enterrée, colonne aérienne).

Que deviennent les biodéchets ?



Composteur

Après plusieurs mois de maturation, les biodéchets déposés dans le composteur deviennent du compost, qui peut être utilisé comme amendement dans le jardin.



Collecte en sac orange

Les biodéchets collectés en sac orange sont acheminés avec les sacs-poubelle dans l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candell.

En entrée de l'usine, les sacs orange sont séparés par tri optique et ouverts.

Grâce à la méthanisation, les biodéchets sont doublement valorisés : ils produisent du biogaz, avant de devenir du compost.

Le biogaz est purifié, puis injecté dans le réseau de gaz et le compost est utilisé par la filière agricole.

Comment récupérer des sacs orange ?

Il vous suffit de vous rapprocher de votre mairie aux horaires d'ouverture habituels, sauf pour les communes suivantes :

Gaillac : permanence au 127 avenue Dom Vayssette le vendredi de 9 h à 12 h

Graulhet : permanence au 11 boulevard du Docteur Pontier, déchèterie le jeudi de 9 h à 11 h

Rabastens : hangar de l'agglomération, à côté de la déchèterie, le mercredi de 14 h à 16 h

Comment se procurer un composteur ?

Rendez-vous sur : www.gaillac-graulhet.fr - rubrique Habiter/gérer ses déchets/réduire ses déchets ou scannez le QR code ci-dessous pour compléter le formulaire de commande en ligne.



www.trifyl.fr

Conseillers numériques ...

Les conseillers numériques font étape chez vous !

LES PERMANENCES

DES DIFFICULTÉS avec le numérique ?

Venez avec vos questions !

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES VOUS ACCOMPAGNENT POUR :

- Découvrir les outils et le vocabulaire numérique
- Naviguer sur internet
- Gérer vos courriels et vos contenus numériques
- Réaliser des démarches en ligne
- Protéger vos données personnelles et détecter les arnaques
- Communiquer via les réseaux sociaux avec votre famille

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOS CONSEILLERS

Sonia et Nicolas

05 63 33 19 51

conseillers.numeriques@gaillac-graulhet.fr

www.gaillac-graulhet.fr
Rubrique mon aggro > l'agglo pratique > Numérique pour tous

GRATUIT

RETROUVEZ VOS CONSEILLERS NUMÉRIQUES

en itinérance dans le réseau des médiathèques

JANVIER / FEVRIER

RABASTENS

Médiathèque Mer. 10/01 > 10h-12h30

PARISOT

Médiathèque Ven. 12/01 > 14h-18h

GAILLAC

Médiathèque - Cyber base Mer. 17/01 > 10h-12h30

BRIATEXTE

Médiathèque Ven. 19/01 > 14h-18h

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

Médiathèque Mar. 23/01 > 10h-12h

GRAULHET

Médiathèque Mer. 24/01 > 10h-12h30

LAGRAVE

Médiathèque Ven. 26/01 > 14h-17h

LISLE-SUR-TARN

Médiathèque Mer. 31/01 > 10h-12h30

CADALEN

Médiathèque Mer. 31/01 > 14h-17h

GIROUSSENS

Médiathèque Ven. 2/02 > 14h-17h

RABASTENS

Médiathèque Mer. 7/02 > 10h-12h30

PARISOT

Médiathèque Ven. 7/02 > 14h-18h

GAILLAC

Médiathèque - Cyber base Mer. 21/02 > 10h-12h30

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

Médiathèque Mar. 27/02 > 10h-12h

GRAULHET

Médiathèque Mer. 28/02 > 10h-12h30

l'école démocratique de LOUPIAC ...

C'est déjà la cinquième année d'existence pour l'École Démocratique du Tarn, au cœur du village. Elle se retrouve pleine une fois de plus, avec deux groupes : les plus jeunes d'un côté (7-10 ans) et les plus grands de l'autre (10-15 ans) encadrés par une équipe renouvelée et motivée. Olga et Léa, les nouvelles enseignantes, apportent un nouveau souffle au projet et permettent par leur énergie et leur expertise d'accompagner les élèves vers des ambitions plus belles encore.

Du côté de la gestion de l'école, le Conseil d'Administration gagne lui-aussi en fraîcheur avec une nouvelle équipe, toujours plus élargie.

L'ensemble des membres de l'école remercie chaleureusement tous les soutiens, du village comme d'ailleurs, qui permettent aux jeunes de traverser toutes les aventures du quotidien avec enthousiasme et épanouissement !



Vous souhaitez découvrir l'école : Venez à notre rencontre

PORTES OUVERTES DE L'ECOLE :

Mercredi 13 Mars 2024 (de 14h à 17 h)

Samedi 27 avril (de 9h à 12 h)

Sur notre site internet :

www.ecoledemocratiquedutarn.fr

Une Championne à LOUPIAC ...

Pour la troisième fois **Floriane BACHOU** est championne d'Occitanie en boxe Muay Thai

En 2019 à Sète, 2021 à Montauban et également 2023 à Montauban

Elle est également gagnante du gala de Kick Boxing de Lavaur.

Le Club de Rabas Thai Boxing dont elle fait partie, a été créé par Mickael DRABBLA et a fêté ses dix ans d'existence cette année.

Tous les efforts fournis par Floriane depuis 7 ans, son assiduité aux entraînements, trois fois par semaine en plus de sa scolarité en Bac Professionnel « Métiers de la sécurité » lui ont permis d'établir ce beau palmarès.

Prochaine étape la coupe de France, nous lui souhaitons bonne chance

Véritable sport national en Thaïlande, **la boxe thaï, aussi appelée muay thai**, est considérée comme une boxe pieds-poings dans les pays occidentaux. Elle autorise huit points de contact entre ses pratiquants : les coups de poing, de coude, de genou et de pied.



Le mot du comité des fêtes ...



Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. La page 2023 se referme avec un bilan positif sur l'ensemble des festivités, tant sur le plan humain que financier. Nous sommes fiers de vous compter toujours plus nombreux au fil des ans.

MERCI pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de la présentation du programme. Les publicités qui y sont insérées ainsi que vos dons contribuent à l'équilibre du budget annuel.

MERCI

À tous les bénévoles qui ne ménagent pas leur peine et leur temps,
A la municipalité,
A nos partenaires et notre mécène,
Aux propriétaires de terrain pour les parkings,
Aux participants de la scène ouverte: le groupe local « Wenes Playe: The GOAT » et la compagnie KOPEK.



Le marché gourmand

Pour terminer l'année, les plus petits ont rencontré le père Noël,

puis nous avons avec l'équipe municipale honoré nos aînés avec la remise du traditionnel colis gourmand.

La page 2024 va s'ouvrir, nous sommes très enthousiastes pour vous offrir de merveilleux moments festifs. A très bientôt

Pour tous renseignements ou nous rejoindre : publicité, participation à la scène ouverte, caisses à savon...

Contactez nous :

au 06.46.22.26.31

par mail : festivites.loupiac@gmail.com

Facebook : Comité des fêtes de Loupiac

Marché de Loupiac



SOUS LA HALLE

Légumes de saison – Produits laitiers (fromage et lait) –
Empanadas (à compter du 1^{er} décembre) –
Poulet rôti / pommes de terre rissolées

Place de la Mairie

24 novembre 2023 puis tous les vendredis
à partir de 18 h (bar associatif ouvert)

Agglo : livret spécial parcours du parent ...

L'agglo vous accompagne dans vos démarches avec son nouveau livret spécial "parcours du parent" !

La Communauté d'agglomération, en charge de la politique «Petite Enfance», organise sur le territoire les services d'accueil collectifs (crèches) et accompagne les professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile).

Vous êtes parents ? Vous souhaitez tout savoir sur les modes d'accueil collectifs et individuels pour votre enfant ?

Ce livret vous est dédié ! Il vous accompagne et vous aiguille dans vos choix et vos démarches. Vous trouverez aussi dans ces pages, l'ensemble des démarches à effectuer ainsi que les critères d'attribution des places en crèche. Ce document est pratique, clair, précis, transparent et surtout utile afin qu'il facilite votre quotidien.

Pour toutes questions, contactez la permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 17h au 05 81 99 68 15 - A télécharger sur le site de l'agglomération



Urbanisme : le territoire de demain se prépare aujourd'hui ...



Urbanisme : Le territoire de demain se prépare aujourd'hui

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sont en cours de réalisation. Ces deux documents sont liés et dessineront l'avenir de notre territoire pour les 10 à 20 ans qui viennent.

Penser le territoire

Le SCoT est un outil stratégique qui va fixer les grandes orientations, les règles générales d'aménagement de l'espace. Il dessine ce que va devenir le territoire de la Communauté d'Agglomération à l'horizon 2040 autour de plusieurs axes :

Les filières et activités économiques durables : agricoles, commerciales, artisanales, industrielles, touristiques

La structuration des lieux de vie autour de la qualité du cadre de vie : logements, déplacements, équipements, services...

La transition écologique et énergétique : gestion des espaces, valorisation des paysages...

L'équilibre entre les composantes urbaines et rurales du territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document qui s'appliquera à l'ensemble du territoire. Il fixera les règles d'urbanisme qui s'appliqueront à chaque parcelle de terrain : usage de la parcelle, règles de construction et d'aménagement...

Une construction concertée

L'élaboration du SCoT et du PLUi sont l'occasion d'une très large concertation avec les habitants du territoire. Elle a permis de rassembler les attentes des habitants, des acteurs économiques ou associatifs. Au total, près de 3 000 contributions ont été reçues et 210 personnes ont participé. Cette concertation se poursuit tout au long de la période d'élaboration sur le site internet de la Communauté d'agglomération. Vous pouvez partager et donner votre avis en envoyant vos attentes via l'adresse mail : concertation-urbanisme@gaillac-graulhet.fr ou depuis le site internet [Schéma de Cohérence Territoriale \(SCoT\) - Gaillac Graulhet Agglomération \(gaillac-graulhet.fr\)](https://www.gaillac-graulhet.fr)



Les prochaines étapes

Le projet de SCoT devrait être finalisé à l'automne 2024 pour une application sur le territoire fin 2025 à la suite de l'organisation d'une enquête publique.

Une fois le SCoT finalisé, le projet de PLUi fera l'objet d'une nouvelle concertation avec la population.. Son entrée en vigueur est prévue en 2028. Il viendra donc remplacer les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les communes.

Mise en location de logements ...

L'agglomération Gaillac-Graulhet et les conseillers de l'Adil proposent 3 réunions d'informations thématiques à destination :

des **propriétaires bailleurs privés** du territoire, pour vous informer et vous accompagner au mieux dans la mise en location d'un logement.

Les réunions se tiendront sur 3 jeudis **dans la salle Démocratie de la Mairie de Graulhet**.

Le 25 janvier à 16h : sécuriser sa mise en location

Le 1er février à 16 h : défiscaliser son bien

Le 7 mars à 16 h : rénover son logement

Ces réunions sont ouvertes à tous et gratuites.



Police de la publicité : compétence du maire ...

Le Code de l'environnement (livre V, titre VIII) fixe les règles applicables à la publicité, aux enseignes et aux pré enseignes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique et situées à l'extérieur d'un local.

Les enseignes rendent visibles les commerces et locaux artisanaux. Le respect de la réglementation est nécessaire pour l'harmonie de l'espace public.

Depuis 1er janvier 2024, **les maires sont compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire** que leur commune soit ou non couverte par un Règlement Local de Publicité (RLP). Ainsi, Toute installation d'un dispositif supportant de la publicité ou d'une pré enseigne doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande d'autorisation préalable pour les enseignes ou encore s'il s'agit d'une enseigne à faisceau de rayonnement laser.

Ces déclarations préalables et demandes d'autorisation de publicité seront dorénavant instruites par la mairie



Pour rappel, toute publicité est interdite :

- Sur les immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ;
- Sur les monuments naturels et dans les sites classés ;
- Sur les arbres ;
- En dehors des lieux qualifiés d'agglomération par les 8 règlements relatifs à la circulation routière.

Les dates de la belote ...

BELOTE LOUPIACOISE



Samedi 17 février 2024

Samedi 16 Mars 2024

Samedi 20 avril 2024

Samedi 18 mai 2024

